

ÉCOLEADER FONDS

SOUTIEN
AUX ENTREPRISES
EN ESSOR
ÉCORESPONSABLE

GUIDE DE FACTURATION JUIN 2024

Québec 

 **FONDS D'ACTION
QUÉBÉCOIS**
pour le développement durable

TABLE DES MATIÈRES

GUIDE DE FACTURATION.....	3
ÉMISSION D'UNE FACTURE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE FINANCEMENT DU FONDS ÉCOLEADER.....	3
ÉLÉMENTS D'UNE FACTURE.....	3
LE DÉTAIL DES PRINCIPALES ACTIVITÉS DU PROJET	3
TABLEAU 1. CATÉGORIES DE DÉPENSES DANS UN PROJET.....	3
LES COÛTS DU PROJET	4
LES DATES	4
VOICI UN EXEMPLE DE CE QUI VOUS EST DEMANDÉ :	4
FIGURE 2. EXEMPLE DE FACTURE.....	5
FACTURATION DES COHORTES.....	6
LA FACTURATION DU COORDONNATEUR	6
FIGURE 3. EXEMPLE DE FACTURATION DEMANDÉE POUR LES COHORTES.....	7
ÉMISSION D'UNE PREUVE DE PAIEMENT DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE FINANCEMENT DU FONDS ÉCOLEADER.....	8
PREUVES DE PAIEMENT ACCEPTÉES	8
PREUVES DE PAIEMENT NON ACCEPTÉES	9
ANNEXE A : EXEMPLE D'UN RELEVÉ DE COMPTE BANCAIRE.....	10
ANNEXE B : EXEMPLE D'UN DOCUMENT DÉTAILLANT LA TRANSACTION BANCAIRE.....	11
ANNEXE C : EXEMPLE D'UN CHÈQUE DE BANQUE ENCAISSÉ.....	12
ANNEXE D : EXEMPLE D'UN SYSTÈME DE COMPTABILITÉ INTERNE...	13
ANNEXE E : EXEMPLE D'UN ÉTAT DE COMPTE À ZÉRO.....	14
ANNEXE F : EXEMPLE D'UNE LETTRE OU D'UN COURRIEL DE CONFIRMATION DE PAIEMENT.....	15
ANNEXE G : EXEMPLE D'UN FICHER EXCEL (OU AUTRE FORMAT) COMPILANT LES DÉPENSES.....	16
ANNEXE H : EXEMPLE D'UN ORDRE DE TRANSFERT DE FONDS.....	17

GUIDE DE FACTURATION

Les factures associées au projet ainsi que les preuves de paiement associées à celles-ci doivent être acheminées au Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD) lors du dépôt d'un rapport intermédiaire et d'un rapport final.

Ce document présente les attentes quant à la forme et au contenu des documents attendus.

ÉMISSION D'UNE FACTURE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE FINANCEMENT DU FONDS ÉCOLEADER

Dans le cadre du programme de financement du Fonds Écoleader, les factures sont les éléments reflétant le coût réel du projet. La qualité de la facturation joue un rôle important dans l'analyse des dossiers. Dans certains cas de facturation incomplète ou erronée, nous devons revoir à la baisse la subvention accordée.

Il s'agit donc de présenter le plus fidèlement possible, et directement sur la facture, les activités réalisées lors du projet. Il sera ainsi plus rapide de comptabiliser les coûts engendrés par le projet en fonction de la soumission qui a été analysée lors du dépôt du projet.

ÉLÉMENTS D'UNE FACTURE

LE DÉTAIL DES PRINCIPALES ACTIVITÉS DU PROJET

L'expert doit préciser les principales activités du projet en les répartissant selon les catégories de projets admissibles (un projet peut inclure jusqu'à trois (3) catégories de projets pour les pratiques d'affaires écoresponsables et deux (2) catégories de projets pour les technologies propres).

Tableau 1. Catégories de dépenses dans un projet

Catégories de projets admissibles	
Pratiques d'affaires écoresponsables (PAE)	Technologies propres (TP)
La réalisation d'études et d'analyses ayant pour finalité l'adoption de pratiques d'affaires écoresponsables.	La réalisation d'études et de plans d'action ayant pour finalité l'acquisition potentielle d'une technologie propre.
L'élaboration de plans d'action concrets en pratiques d'affaires écoresponsables.	L'accompagnement complémentaire à celui déjà fourni dans le cadre des études et préalable à l'acquisition d'une technologie propre.
L'accompagnement dans l'adoption de pratiques d'affaires écoresponsables.	

Reportez-vous aux guides du demandeur (volet 1 – Entreprise ou volet 2 – Cohorte d'entreprises) pour obtenir de plus amples renseignements concernant les catégories de projets admissibles (section 5.4).

Les heures associées au projet doivent être ventilées de manière à représenter les activités effectuées par catégorie de projets, comme présenté dans l'offre de services.

LES COÛTS DU PROJET

Pour chaque catégorie de projets, l'expert doit présenter les coûts suivants :

- Le coût de ses honoraires professionnels pour chaque activité, incluant les taux horaires et le nombre d'heures prévues;
- Les coûts associés à des activités de formation, de communication ou à du matériel ne doivent pas être compris dans les honoraires professionnels. Ces derniers doivent être présentés séparément, et ce, pour chaque catégorie de projets;
- Les frais de déplacement prévus pour la réalisation du projet.

LES DATES

Les factures émises doivent inclure la date d'émission de la facture ainsi que la date de réalisation du service facturé.

À noter que les factures dont les dates ne correspondent pas à la période de réalisation du projet, soit les dépenses effectuées avant la date de dépôt du projet au Fonds Écoleader, incluant les dépenses pour lesquelles l'entreprise a pris des engagements contractuels avant cette date (une facture datée antérieurement au dépôt du projet, par exemple) ou suivant la date limite du programme, soit après le 28 février 2025, ne seront pas considérées pour le calcul final des dépenses admissibles.

VOICI UN EXEMPLE DE CE QUI VOUS EST DEMANDÉ :

Pour qu'une facture d'expert soit considérée comme admissible, elle doit contenir plusieurs éléments clés qui assurent la transparence et la vérifiabilité des services rendus. La figure 1 ci-dessous indique clairement l'ensemble des éléments que l'on doit retrouver sur une facture d'expert :

1. **Les coordonnées de l'expert :** Nom, adresse, numéro de téléphone professionnel, courriel professionnel;
2. **Les coordonnées du client :** Nom, adresse, numéro de téléphone professionnel, courriel professionnel;
3. **Le numéro de facture :** Numéro de facture, date de facturation;
4. **Les détails du service :** Date du service, type de service (p. : ex. Plan d'action), description du service;
5. **Le nombre d'heures et le taux horaire de l'expert;**
6. **Le montant :** Montant avant taxes, les montants des taxes et le montant total.

Figure 2. Exemple de facture

[Nom de l'expert et coordonnée]					
ENTREPRISE X 444 4ème Avenue Québec, Québec G4G 4G4 N° de tél. : 444-444-444					
Facturé à :					
[Nom de l'entreprise demanderesse et coordonnée]				Facture N°	0000000
ENTREPRISE Y				Date d'émission	2023-XX-XX
555 5ème Avenue.				Modalités	xxxxxxxxxxx
Québec, Québec					
G5G 5G5					
N° de tél. : 555-555-5555					
Date	Activité	Description	QTÉ	Taux	Montant
2023-XX-XX	Étude de GES	1- Prise des données	12	150 \$	1800 \$
		2- Analyse des données	15	150 \$	2250 \$
		3- etc.....			
	Plan d'action	1- Identification indicateurs	10	150 \$	1500 \$
		2- Rencontre travail	2	150 \$	300 \$
		3- etc.....			
	Accompagnement	1- Avis technique	8	150 \$	1200 \$
		2- Aide à la préparation de soumissions	3	150 \$	450 \$
		3- etc.....			
Joindre un spécimen de chèque :			Total Partiel		7 500 \$
Caisse :			No. TPS @ 5%		375 \$
Institution :			No. TVQ-9,975%		748,13 \$
Folio :			Total :		8623,13 \$

Si la facturation fournie est conforme aux directives énoncées, le dossier sera examiné et traité lors du dépôt du rapport final. Si le demandeur ne parvient pas à fournir la documentation nécessaire, le dossier ne pourra pas être analysé, ce qui pourrait mener à une demande de modification de la facturation afin d'y inclure l'ensemble des éléments nécessaires.

À noter que pour les projets dont les coûts demeurent inférieurs à ceux initialement prévus dans la convention, le montant du versement sera recalculé de manière à refléter le pourcentage du financement initialement accordé.

FACTURATION DES COHORTES

Pour les projets de cohorte (volet 2), le coordonnateur de projet est responsable de **collecter les factures et les preuves de paiements** : le coordonnateur doit rassembler l'ensemble des factures émises par l'expert dans le cadre du projet pour chacun des membres de la cohorte, ainsi que les preuves de paiements recevables (voir page 9).

Selon le type de coordonnateur, le schéma de facturation doit être le suivant :

1. Le coordonnateur unique doit s'assurer de :

- Recevoir les paiements de l'ensemble des membres du projet pour chaque facture émise;
- Payer le ou les experts;
- Facturer les membres pour ses frais de coordination.

2. Le coordonnateur-expert doit s'assurer de :

- Facturer les membres du projet pour ses honoraires, incluant les frais de coordination.

3. Le coordonnateur-membre doit s'assurer de :

- Recevoir les paiements des autres membres du projet;
- Facturer les autres membres pour la coordination du projet. Noter que le coordonnateur-membre ne se facture pas pour sa propre coordination. Dans ce cas, le coordonnateur-membre devra fournir une lettre de confirmation du montant final des frais de coordination avec sa demande de versement final.

LA FACTURATION DU COORDONNATEUR

Les coordonnateurs doivent facturer l'entièreté de leurs heures de travail afin que les montants totaux soient comptabilisés dans l'analyse des coûts du projet. Il est donc recommandé d'intégrer le remboursement du Fonds Écoleader dans la facture, après le calcul des taxes, comme méthode de réduction des coûts pour le demandeur. Cette méthode permet de s'assurer que les taxes sont assumées par le membre, Le tout peut être inscrit directement sur la facture ou sur un état de compte détaillé distinct de la facture (voir figure 2).

Si le projet comporte plus d'un expert, soit un expert qui n'est pas aussi un coordonnateur, les factures d'expertises doivent être émises au nom de l'organisation du coordonnateur.

Figure 3. Exemple de facturation demandée pour les cohortes

EXPERT XYZ

Québec - adresse xyz, Québec, QC X0X 0X0
 MONTRÉAL - adresse xyz, Montréal, QC Y0Y 0Y0
 courrielxyz.com | 1.866.000.0000

Québec, le 1er septembre 2000

Mémoire d'honoraires professionnels

Facture : **11111-22a**
 Projet : 123 - XYZ
 Client : **Monsieur / Madame XYZ**
Président
Compagnie XYZ
 Adresse
 Québec QC Z0Z 0Z0

Honoraires professionnels pour la planification de la cohorte XYZ selon entente signée.

Honoraires forfaitaires		Montant de l'offre	% complété	Montant complété	Déjà facturé	Montant de cette facture
<u>Pratiques écoresponsables</u>						
Étape A	Études - Diagnostic	10 000,00 \$	75%	7 500,00 \$	0,00 \$ =	7 500,00 \$
Étape B	Plans d'actions - Recommandations	10 000,00 \$	75%	7 500,00 \$	0,00 \$ =	7 500,00 \$
Étape C	Accompagnement technique	10 000,00 \$	75%	7 500,00 \$	0,00 \$ =	7 500,00 \$
<u>Technologies propres</u>						
Étape D	Études et plan d'actions - Diagnostic et recommandations	10 000,00 \$	75%	7 500,00 \$	0,00 \$ =	7 500,00 \$
Étape E	Accompagnement complémentaire	10 000,00 \$	75%	7 500,00 \$	0,00 \$ =	7 500,00 \$
Sous-total - Honoraires forfaitaires						37 500,00 \$
Honoraires à taux horaire						
<u>Frais de coordination</u>		Hrs	% complété	Montant complété	Déjà facturé	
	Mme./M. X, coord.	20,0	75%	1 500,00 \$	0,00 \$ =	1 500,00 \$
	Mme./M. Y, expert	5,0	75%	375,00 \$	0,00 \$ =	375,00 \$
	Mme./M. Z, expert	1,0	75%	75,00 \$	0,00 \$ =	75,00 \$
Sous-total - Honoraires à taux horaire						1 950,00 \$
Sous-total						39 450,00 \$
TPS (111111117RT0001)		TPS (111111117RT0001)		5,0%	1 972,50 \$	
TVQ (222222222TQ0001)		TVQ (222222222TQ0001)		9,975%	3 935,14 \$	
Total						45 357,64 \$
<u>Subvention Fonds Écoleader (75% des honos., à 75% d'avancement, exempts de taxes)</u>						(29 587,50 \$)
Total						15 770,14 \$

Note : tel que prévu dans l'offre de services, le Client est responsable de 100% du montant des taxes mais de 25% des honoraires.

PAYABLE SUR RECEPTION (1,5% par mois sur les soldes non payés)

En tant que firme certifiée Écoresponsable, nous encourageons nos fournisseurs à effectuer leur paiement par dépôt direct.

- Par dépôt direct: INSTITUTION: 000 - TRANSIT: 00000 - COMPTE: 0000000 | avis de paiement à: comptabilite@xyz.com
- Par chèque : à l'ordre de **Entreprise XYZ INC.** au **adresse xyz**, Québec, QC X0X 0X0

ÉMISSION D'UNE PREUVE DE PAIEMENT DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE FINANCEMENT DU FONDS ÉCOLEADER

Dans le cadre du programme de financement du Fonds Écoleader, des **preuves de paiement bancaires** sont exigées pour s'assurer que l'ensemble des frais associés au projet ont été acquittés. Des preuves de paiement non recevables ou l'absence de preuve de paiement pourraient mener à une réduction ou même, dans certains cas, à l'annulation de la subvention accordée par le Fonds Écoleader.

Le demandeur (ou le coordonnateur) doit présenter une preuve de paiement bancaire pour démontrer que le montant total facturé a été payé dans son intégralité. Le demandeur doit s'assurer que le total des preuves de paiement correspond à la somme totale des factures.

PREUVES DE PAIEMENT ACCEPTÉES

Pour assurer la transparence et la conformité du projet, une preuve de paiement bancaire est exigée. Les preuves de paiement exigées incluent les documents officiels émanant d'institutions financières reconnues, tels que :

1. Relevé de compte bancaire (Annexe A)

Un relevé de compte bancaire mensuel démontrant la transaction spécifique liée aux dépenses du projet. Le nom du destinataire (ou le numéro de facture), le nom et l'adresse de l'émetteur, la date de l'opération et le montant de la transaction doivent être visibles. Par souci de confidentialité, un filtre peut être appliqué pour masquer les transactions qui ne concernent pas le projet du Fonds Écoleader.

2. Détail de la transaction bancaire (Annexe B)

Une confirmation provenant de l'institution bancaire, telle qu'une copie du virement bancaire. Le nom du destinataire (ou le numéro de facture), le nom et l'adresse de l'émetteur, la date de l'opération et le montant de la transaction doivent être visibles.

3. Chèque de banque encaissé (Annexe C)

Une copie du chèque recto verso encaissé par l'expert.

Ces documents doivent être complets, lisibles et non modifiés pour être considérés comme des preuves de paiement recevables. Le fichier original doit être remis en format PDF, et aucune capture d'écran ne sera acceptée.

PREUVES DE PAIEMENT NON ACCEPTÉES

Certaines formes de documentation ne seront pas considérées comme des preuves de paiements recevables. Ces documents peuvent manquer de vérifiabilité, d'authenticité ou ne fournissent pas suffisamment de détails sur la transaction bancaire. La liste suivante regroupe certains des éléments qui ne sont pas acceptés comme preuve de paiement :

Système de comptabilité interne (Annexe D)

Les enregistrements et les captures d'écran provenant de systèmes comptables internes ne sont pas acceptés, comme ils peuvent être facilement modifiés et ne constituent pas une preuve bancaire vérifiable.

État de compte à zéro (Annexe E)

Un relevé de compte de l'expert montrant un solde à zéro n'est pas suffisant.

Lettre ou courriel de confirmation de paiement (Annexe F)

Une lettre ou un courriel de l'expert mentionnant que le paiement est reçu n'est pas suffisant.

Fichier Excel (ou autre format) compilant les dépenses (Annexe G)

Les fichiers de type Excel ne représentent pas une preuve de paiement, bien qu'ils soient utiles à la compréhension des dépenses et des paiements du projet.

Ordre de transfert de fonds (Annexe H)

Un ordre de transfert de fonds n'est pas suffisant.

Si les preuves de paiement requises sont fournies conformément aux directives énoncées, le dossier sera examiné et traité. À défaut de soumettre des preuves de paiements acceptables, le dossier ne pourra pas être analysé, ce qui pourrait mener à une demande de remboursement du premier versement de la subvention accordée.

ANNEXE B : EXEMPLE D'UN DOCUMENT DÉTAILLANT LA TRANSACTION BANCAIRE



8 mai 2024

Compte(s) : L'Érable 00000-EOP
Opérations de dépôt : Toutes
Opérations de retrait : Toutes
Montant(s) : Un seul montant de 11 111.00 \$
Période : Entre le 01 janvier 2023 et le 30 avril 2024

L'Érable 0000000-EOP- Entreprise XYZ
Épargne avec opérations (C)

Date ^	Descriptif	Retrait (CAD)	Dépôt (CAD)
25 MAR 2024	Paiement internet à Nom de l'expert /FACTURE-123	11 111.00	
	Total (CAD) :	11 111.00	0.00

ANNEXE C : EXEMPLE D'UN CHÈQUE DE BANQUE ENCAISSÉ



Fermer

Image du chèque

Date de retrait : 00 JAN 2024
Montant : 29 893.50 \$
N° du chèque : 00000
N° de référence : 00000000000

Entreprise XYZ Logo, nom, coordonnées	CAISSE DESJARDINS DE L'ÉRABLE SIÈGE SOCIAL 1658, RUE ST-CAIXTE, C.P. 187 PLESSISVILLE (QC) G4L 2Y7	N° DE CHÈQUE 0000
	Folio : 0000	DATE 21 12 2023 JJ MM AAAA
PAYEZ	vingt-neuf mille huit cent quatre-vingt-treize 50/100 Dollars CAD	***29 893,50 \$
L'ORDRE DE Expert XYZ Logo, nom, coordonnées	PAR:	SIGNATURE
'000000'	'000000'000'	000'000'0

Seq: 1
Dep: 0000000
Date: 01/12/24
Pour depot seulement compte: 000000
Transit-IF: 0000
SourceID: 00

NDOSSEMENT - SIGNATURE OU TIMBRE

ANCIENNEMENT - ADREY E.C.C. ES
SOCIÉTÉ DE DÉPÔTS ET DE CREDIT
ÉQUIPÉE EN
FIBRES OPTIQUES À JUSSE AU GEL
FIBRES OPTIQUES ET SPILL UNCLE HENRY COZE
ÉQUIPÉE EN
PROTECTION CHAMBERS ÉQUIPÉE
ON A JUSSE AU GEL, JUSSE AU GEL, ÉQUIPÉE
ON A JUSSE AU GEL, JUSSE AU GEL, ÉQUIPÉE
FIBRE OPTIQUES, ÉQUIPÉE EN FIBRES OPTIQUES
ÉQUIPÉE EN FIBRES OPTIQUES

VERSO/BACK

Imprimer

Fermer



Coopérer pour créer l'avenir
Fermer
Afficher le site: [mobile](#) | [complet](#)
Copyright © 1996-2024, Mouvement des caisses Desjardins. Tous droits réservés.

Haut de page

ANNEXE E : EXEMPLE D'UN ÉTAT DE COMPTE À ZÉRO

LOGO DE L'EXPERT

FACTURE

N° de facture F-000000

Expert Service-conseil
0000 rue du développement durable
Québec, Québec, X0X 0X0 Canada
111 111-1111

Solde dû
\$0.00

TPS 11111 1111 RT0001
TVQ 1111111111 TQ0001

Facturé à
Nom de l'entreprise
Québec

Date de facture : 16/11/2022

Conditions* : 30 jours net

#	Article & Description	Quantité	Prix unitaire	Montant
1	Participation à la Cohorte Cohorte XYZ, Po : 0000000000	1.00	1,111,11	1,111.11
Sous-total				1,111.11
TPS (5%)				100.00
TVQ (9.975%)				200.00
Total				\$1,311.11
Païement effectué				(-) 1,311.11
Solde dû				\$0.00

Merci de votre confiance!

Païement par chèque à l'adresse postale.

Païement par dépôt direct : Institution : 000 / Transit caisse/Succursale : 000000 / Folio/Compte : 000000

Païement par Virement Interac : Question: XYZ Réponse: XYZ

Envoi de l'avis de païement à : xyz@entreprise.ca

* Libellé d'intérêt : Des frais de 2% par mois, soit 26,82% l'an sont compilés sur tout solde en souffrance.

ANNEXE F : EXEMPLE D'UNE LETTRE OU D'UN COURRIEL DE CONFIRMATION DE PAIEMENT

MME / M. XYZ

De: adresse courriel
Envoyé: 31 octobre 2023 04:57
À: Comptabilité XYZ
Objet: Message provenant de AccèsD Affaires - Entreprise xyz vous a fait parvenir un paiement.

Avis de paiement

destiné à : NOM XYZ

Ce courriel est confidentiel et s'adresse exclusivement au destinataire. Il est strictement interdit à toute autre personne de diffuser, distribuer ou reproduire ce message. Si vous l'avez reçu par erreur, veuillez prendre en note le numéro de confirmation ci-dessous et en aviser notre groupe de soutien au 1-888-233-2473. Merci.

Détails du paiement

Paiement effectué par : ENTREPRISE XYZ
Montant : 11 111,11 \$
Référence : CAD 11111-11a
Numéro de confirmation : 11111-22U22
Message : Le dépôt a été effectué à votre compte.

Note :

Mise en garde

Ceci est un message d'information et ne constitue nullement une confirmation ni un engagement de la part de la caisse à l'effet que le paiement a été ou sera effectué. Il n'engage en rien sa responsabilité, tant à l'égard du paiement que du contenu du message. Ces avis sont générés par votre client; si vous souhaitez ne plus les recevoir, veuillez l'en aviser.

Par mesure de sécurité, la caisse n'inclut pas d'hyperlien cliquable dans ses communications électroniques et ne demande jamais de renseignements personnels par courriel. Certains services de courriels interprètent cependant certains groupes de mots comme des adresses URL et les transforment automatiquement en lien cliquable pour plus de convivialité. Il est préférable de ne pas cliquer sur l'hyperlien, mais plutôt de le copier et de le coller dans la barre d'adresse de votre navigateur Internet. Soyez en tout temps vigilant.

ANNEXE G : EXEMPLE D'UN FICHER EXCEL (OU AUTRE FORMAT) COMPILANT LES DÉPENSES

EXPERT inc.

Détails chronologiques des clients au 00 mai, 2019

Source	Date	Terms	Type	Total	Courant	31 à 60	61 à 90	91+
Développement durable Inc.								
11111	31 mai, 2023	Net 30	Facture	3,449.25	-	-	-	3,449.25
1111	20 jun, 2023		Paiement	-3,449.25	-	-	-	-3,449.25
22222	30 jun, 2023	Net 30	Facture	1,149.75	-	-	-	1,149.75
2222	03 oct, 2023		Paiement	-1,149.75	-	-	-	-1,149.75
33333	30 jun, 2023	Net 30	Facture	3,449.25	-	-	-	3,449.25
333	03 oct, 2023		Paiement	-3,449.25	-	-	-	-3,449.25
44444	31 jul, 2023	Net 30	Facture	-	-	-	-	-
55555	31 jul, 2023	Net 30	Facture	3,449.25	-	-	-	3,449.25
4455	03 oct, 2023		Paiement	-3,449.25	-	-	-	-3,449.25
66666	31 jul, 2023	Net 30	Facture	2,115.54	-	-	-	2,115.54
6666	03 oct, 2023		Paiement	-2,115.54	-	-	-	-2,115.54
77777	31 août, 2023	Net 30	Facture	1,149.75	-	-	-	1,149.75
777	23 nov, 2023		Paiement	-1,149.75	-	-	-	-1,149.75
88888	11 sep, 2023	Net 30	Facture	-	-	-	-	-
99999	29 sep, 2023	Net 30	Facture	4,599.00	-	-	-	4,599.00
8899	24 oct, 2023		Paiement	-4,599.00	-	-	-	-4,599.00
11111	29 sep, 2023	Net 30	Facture	4,599.00	-	-	-	4,599.00
22222	29 sep, 2023	Net 30	Facture	3,449.25	-	-	-	3,449.25
1122	24 oct, 2023		Paiement	-3,449.25	-	-	-	-3,449.25
33333	30 sep, 2023	Net 30	Facture	-	-	-	-	-
44444	30 sep, 2023	Net 30	Facture	-	-	-	-	-
55555	10 oct, 2023	Net 30	Facture	-	-	-	-	-
66666	12 oct, 2023	Net 30	Facture	4,599.00	-	-	-	4,599.00
3456	20 déc, 2023		Paiement	-4,599.00	-	-	-	-4,599.00
77777	31 oct, 2023	Net 30	Facture	-	-	-	-	-
88888	31 oct, 2023	Net 30	Facture	-	-	-	-	-
99999	30 nov, 2023	Net 30	Facture	4,599.00	-	-	-	4,599.00
7899	27 fév, 2024		Paiement	-4,599.00	-	-	-	-4,599.00
00000	31 déc, 2023	Net 30	Facture	-	-	-	-	-
Total impayé:				4,599.00	-	-	-	4,599.00
Total factures impayées:				4,599.00	-	-	-	4,599.00
Total acomptes/commandes prépayées:				-	-	-	-	-
Total impayé:				4,599.00	-	-	-	4,599.00

ANNEXE H : EXEMPLE D'UN ORDRE DE TRANSFERT DE FONDS

12/12/2000 16:00

Solutions en ligne - AccèsD Affaires

Fédération des caisses Desjardins - AccèsD Affaires

Ordre de transfert de fonds - Relevé

Expéditeur

Nom : ENTREPRISE XYZ
Adresse : 100 RUE DURABLE
Québec, Québec,
Canada X0X 0X0

Institution financière : 000 - 00000
N° de compte : 0000000-EOP

Description de l'opération

Devise du compte : CAD
Montant débité : 344.93 CAD
Frais de transfert : * 0.90 CAD
Montant total débité : 345.83 CAD
*

Expédition

Date : 00 DÉC 2000
Heure : 16:00:00

N° de confirmation : 00000-0ABCD

Type de paiement : SWIFT Devise
du paiement : CAD

Montant expédié : 344.93 CAD

Bénéficiaire

Nom : EXPERT XYZ
Adresse : 123 rue de l'expertise local 100 Québec
Québec, Canada
X0X 0X0

Objet du paiement : NOM DU PROJET - FACTURE
00000

N° de compte : 000000
Institution financière : 000000
CD DE PARIS
10 rue durable QUEBEC
Canada
X0X 0X0

* Ces frais seront débités directement de votre compte ou, le cas échéant, réglés selon les modalités de votre entente établie avec votre caisse ou votre forfall transactionnel. Des frais additionnels pourraient être prélevés par les correspondants sur le montant transféré.